

FORMATION « STATUTS DU COUPLE ET SUCCESSIONS »

Durée :

2 journée (7h)

Formation pratique et interactive

Public cible :

- Professionnels de l'immobilier
- Agents et négociateurs immobiliers
- Responsables d'agences immobilières
- Conseillers en gestion de patrimoine

Pré requis :

- Connaissances de base en droit immobilier et notarial
- Expérience pratique dans la gestion de dossiers clients

Modalité :

- Lieu : présentiel (salle équipée) ou distanciel (visioconférence)
- Matériel : vidéoprojecteur, supports remis aux stagiaires
- Accessibilité : adaptée aux personnes en situation de handicap

OBJECTIF DE LA FORMATION

À partir d'une étude de cas pratique, l'apprenant sera capable de présenter une analyse argumentée du statut du couple et de ses conséquences successorales, en proposant une solution juridiquement et fiscalement conforme au contexte patrimonial du client.

POURQUOI CETTE FORMATION ?

- La complexité croissante du droit de la famille et des successions impacte directement la gestion patrimoniale et immobilière. Les agents immobiliers, conseillers et responsables d'agence sont régulièrement confrontés à des situations où les choix de statuts du couple (mariage, PACS, concubinage) influencent les droits successorales, la fiscalité et la transmission des biens.
- Cette formation permet de sécuriser les pratiques professionnelles, de mieux conseiller les clients et d'éviter des erreurs aux conséquences juridiques et financières importantes.

FORMATION « STATUTS DU COUPLE ET SUCCESSIONS



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- **Identifier** les différents statuts juridiques du couple.
- **Analyser** leurs impacts sur le patrimoine et les successions.
- **Comparer** les régimes matrimoniaux.
- **Appliquer** les règles de dévolution successorale.
- **Évaluer** les conséquences fiscales et juridiques.
- **Proposer** des solutions adaptées aux situations clients.

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Apports théoriques
- Études de cas et mises en situation
- Échanges interactifs
- Schémas comparatifs

MODALITE D'EVALUATION :

- **Diagnostic** : recueil des attentes en ouverture
- **Formative** : quiz et exercices au fil des séquences
- **Sommative** : restitution d'un cas pratique en fin de formation
- **Satisfaction** : questionnaire à chaud

FORMATION « STATUTS DU COUPLE ET SUCCESSIONS



DEROULE DE LA JOURNEE

Jour 1 – Statuts du couple (7h)

Matinée (3h30)

- Introduction et enjeux juridiques
- Statuts du couple : mariage, PACS, concubinage
- Régimes matrimoniaux (communauté, séparation, participation aux acquêts)

Après-midi (3h30)

- Droits et obligations selon les statuts
- Conséquences patrimoniales
- Études de cas comparatifs

Jour 2 – Successions (7h)

Matinée (3h30)

- Principes généraux du droit des successions
- Dévolution légale et réserve héréditaire
- Règles fiscales

Après-midi (3h30)

- Impact des statuts du couple sur la succession
- Cas pratiques appliqués au secteur immobilier
- Restitution des études de cas (évaluation sommative)

PLAN D'ACCOMPAGNEMENT

- Avant : identification des attentes
- Pendant : suivi individualisé
- Après : remise des supports pédagogiques et ressources complémentaires

FORMATION « STATUTS DU COUPLE ET SUCCESSIONS

TARIF :

350 € HT
La journée
*

Formation
inter ou intra-entreprise
(hors frais éventuels de
déplacement ou de
logistique)

TAILLE DU GROUPE

De 6 à 12 participants
maximum

LIEU DE FORMATION

Dans vos locaux ou en
distanciel.
En cas de besoin de location d'une
salle externe, des frais
supplémentaires pourront être
appliqués.



Modalités et délais d'accès

Entrée possible tout au long de l'année,
sous réserve de disponibilités.

Délai indicatif entre la demande et
l'entrée en formation : 30 jours.

Inscription : via le formulaire de contact
du site ou par téléphone.

Accessibilité

Contactez notre Référente Handicap :
Mélissa Sayad
msayad@andrea-formation.com

FORMATION « STATUTS DU COUPLE ET SUCCESSIONS



NOUS CONTACTER : 
A votre disposition pour plus d'informations :

Mélissa SAYAD :
06.68.43.37.77



contact@andrea-formation.com

Ann-Cécile JOUCHER :
06.29.93.74.24



<https://andrea-formation.com>

ANDREA FORMATION

Immeuble le triangle,
Pôle d'Excellence Jean-Louis 68, VIA NOVA
83 600 Fréjus
Siret : 988 191 219 00019
NDA : 93 83 08 463 83

S'INSCRIRE 

